

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union Discipline Travail

**MINISTERE DE L'INDUSTRIE
ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE**

**DEJEUNER DEBAT ORGANISE PAR LA
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
FRANÇAISE EN COTE D'IVOIRE**

**PROJET D'INTERVENTION DE
MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET
DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE**

Vendredi 09 Juillet 2010

Abidjan, Hôtel PULLMAN

Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Côte d'Ivoire,

Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations professionnelles du secteur Privé,

Mesdames et messieurs les membres et membres associés de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Côte d'Ivoire ;

Mesdames et Messieurs les Présidents, Directeurs Généraux,

Distingués Invités,

Chers collaborateurs,

J'éprouve un véritable plaisir à prendre part à cette rencontre conviviale avec les membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française, dont je sais le grand attachement à la Côte d'Ivoire et la participation active au développement de ce pays.

C'est pourquoi, je voudrais au nom du Gouvernement ivoirien et en mon nom propre vous saluer et vous remercier, Mesdames et Messieurs les membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Côte d'Ivoire et chers invités.

Vous me permettez, **Mesdames et Messieurs**, de saluer en particulier Monsieur le Président Michel Tison dont nous apprécions le dynamisme dans l'animation de cette institution consulaire ainsi que les actions pour le renforcement de la coopération économique entre nos deux pays.

Monsieur le Président,

L'aimable invitation que vous m'avez adressé pour partager avec vous notre vision du développement économique post crise de notre pays, est une parfaite illustration de votre engagement aux côtés de la Côte d'Ivoire. Je tiens à vous en remercier bien vivement.

Mesdames et Messieurs,

L'intérêt de cette rencontre réside dans le fait qu'il concourt de façon efficace au renforcement du dialogue avec le secteur privé qui constitue pour nous la pierre angulaire de notre politique de développement économique.

En effet, après la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), avec qui nous avons jeté les bases d'une collaboration plus active et plus soutenue dans le cadre d'un dialogue structuré et permanent, à travers la réactivation du Comité de Concertation entre l'Etat et le Secteur Privé ;

Nous voici aujourd'hui avec vous, **Mesdames et Messieurs les membres de la Chambre de Commerce et d'industrie Française**, pour poursuivre cette dynamique de la concertation et du dialogue.

Face à vous ce matin, je me trouve tout à fait rassuré pour échanger, car je suis avec de véritables amis de la Côte d'Ivoire. Vous connaissez et vivez au quotidien, et ce depuis plusieurs décennies, l'histoire économique de la Côte d'Ivoire que vous avez contribué à écrire avec nous, à temps comme à contre temps.

C'est pourquoi, j'aurai, en réalité, peu de choses à vous dire sur la situation économique de ce pays que vous ne sachiez déjà.

Ce matin, je voudrais plutôt partager avec vous, quelques axes de réflexions sur ce que nous attendons mener comme politique industrielle et développement du Secteur Privé en Côte d'Ivoire.

A cet égard, je voudrais vous traduire notre engagement et notre disponibilité à travailler à l'avènement d'une nouvelle forme de gouvernance basée sur le partenariat.

C'est pourquoi, nous devons rechercher ensemble les meilleurs moyens d'y parvenir.

Mesdames et Messieurs,

SITUATION SOCIO POLITIQUE, VISION ET OPPORTUNITES

Comme nous le vivons tous au quotidien, la page de la guerre est définitivement tournée en Côte d'Ivoire.

Après plusieurs mois de blocage, la Côte d'Ivoire est parvenue à relancer le processus de sortie de crise, avec la reprise depuis le 10 mai 2010 des discussions entre toutes les parties

aux contentieux de la liste électorale, dont la finalisation ouvrira la voie aux élections générales.

C'est dans cette perspective, que nous avons, dès notre prise de fonction, décidé d'agir en adoptant de manière consensuelle avec le secteur privé, une "matrice d'actions prioritaires" qui prend également en compte les préoccupations des membres de la Chambre Française de Côte d'Ivoire.

Je voudrais d'ailleurs, évoquer quelques points de cette matrice qui est actuellement en cours d'exécution :

- **l'environnement des affaires** : Depuis ces dernières années, la Côte d'Ivoire s'est efforcée de mettre en œuvre, avec l'aide de ses partenaires au développement (Banque Mondiale, Coopération Française, Union Européenne, PNUD, ONUDI, etc..), de nombreuses réformes structurelles et sectorielles destinées à renforcer la compétitivité de son économie et à créer des conditions favorables à une redynamisation du secteur privé.
- Au plan institutionnel, un dispositif d'appui comprenant les Chambres Consulaires, le CEPICI, l'APEX-CI, existent mais ont besoin d'être renforcés pour être plus efficaces.
- Au plan juridique et judiciaire, on peut noter la création d'une cour d'arbitrage (la CACI) ; la création très prochaine du tribunal du commerce pour laquelle le soutien du Secteur Privé serait très apprécié.

Je voudrais d'ailleurs signaler qu'à cet effet, la Banque Mondiale à travers le Projet PARE-PME a consenti plus de **300 millions**.

Au plan réglementaire les différents codes relatifs à l'investissement, aux impôts, aux mines etc... Seront révisés

pour les rendre plus attrayants et mieux adaptés à l'évolution de l'environnement économie actuelle.

- **Soutien aux entreprises :**

- Remboursement de la dette intérieure et des crédits de TVA ;
- Appui aux entreprises et filières sinistrés notamment la filière coton, la filière bois, la filière sucre et surtout la filière palmier à huile pour laquelle j'ai le Président de la Commission de l'UEMOA pour lui demander la levée de blocage que subit le produit ivoirien sur le sol sénégalais.

- **Compétitivité et restructuration des entreprises**

- Pour cela je voudrais citer le Programme de Restructuration et de Mise à Niveau qui va bientôt rentrer dans sa phase de déploiement avec la mise en œuvre du programme national ;
- Le PARE-PME, Projet d'Appui à la Revitalisation et à la Gouvernance des PME qui est un projet financé par la Banque Mondiale, d'un montant de plus de 7,5 milliards de francs CFA.

- **Terrains Industriels**

Nous savons que le dispositif actuel de gestion de terrains actuel a montré ses limites, c'est pourquoi une étude est en cours de réalisation avec le BNETD et le Secteur Privé pour la création et la gestion de zones industrielles répondant aux standards exigés.

La mise en œuvre de ces actions devrait permettre au Secteur Privé de réaliser une plus grande transformation de nos matières premières et de doubler au cours de la prochaine décennie la part de l'industrie dans notre pays : telle est notre ambition.

En effet, bien qu'ayant le tissu industriel le plus étoffé de la sous région ouest africaine (en dehors du Nigeria), la Côte d'Ivoire ne transforme que de façon marginale ses matières premières et son industrie ne contribue qu'à hauteur de 20% de son PIB.

A titre d'illustrations, on peut retenir ces quelques indicateurs :

- avec une production de **1,164** millions de tonnes pour la campagne 2008-2009 (**40%** de l'offre mondiale) qui représente **30%** de ses recettes d'exportation, la Côte d'Ivoire ne transforme que **17 500** tonnes de **cacao** (soit moins de **1,5%**) en produits finis (chocolat) et ne perçoit que moins de **1%** des recettes de l'économie chocolatière mondiale ;
- la production de **café** a été de **140 000** tonnes au cours de la campagne 2008-2009, avec un niveau de transformation de **10 %** ;
- avec une production de **210 000** tonnes en 2009, seulement **1%** de la production nationale de **caoutchouc** subit une deuxième transformation ;
- avec une production actuelle estimée à **200 000** tonnes de **coton graine**, moins de **10 %** du coton fibre subit une première transformation. La filière coton textile est complètement sinistrée aujourd'hui ;
- la Côte d'Ivoire est le **2^e** producteur mondial d'**anacarde** avec **340 000** tonnes en 2009. Mais, l'industrie locale n'en transforme que **3%**, soit environ **15 000** tonnes.

POLITIQUE INDUSTRIELLE

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Toutes ces actions constituent des éléments de notre politique industrielle qui doit être cohérente, audacieuse, impliquant toutes les forces vives. Ce travail de conceptualisation qui est une démarche dynamique fait l'objet d'une étude relative à la stratégie de développement industriel.

Elle devra permettre à la Côte d'Ivoire d'entrer de plein pied dans une nouvelle ère de développement, basée sur l'essor du secteur privé.

APPEL AUX CHEFS D'ENTREPRISES FRANÇAISES

Mais le socle de toute cette architecture doit être un partenariat fort et dynamique entre l'Etat et le secteur Privé. C'est pour cette raison que l'Etat crée le cadre pour l'épanouissement de vos entreprises. C'est davantage avec vous que nous voulons définir ce cadre dans un esprit constructif, et avec une communauté de vision.

Avant de clore mon propos, je voudrais vous adresser à vous hommes d'affaires français, un appel pressant.

La France a les moyens de renforcer davantage la base de sa coopération économique en Côte d'Ivoire. Ce renforcement doit se faire dans une logique de diversification. Et c'est à vous chefs d'entreprise, hommes de terrain qu'il revient de conduire ces réformes. Nos handicaps, nous les connaissons et nous allons les corriger ensemble.

Je vous remercie.